

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement

Circulaire du 3 novembre 2025
relative à la quatorzième édition de la semaine de l'industrie du 17 au 23 novembre 2025

NOR : ECOZ2520518C

Le 3 novembre 2025

Le ministre du travail et des solidarités,
le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,
la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, le ministre de l'éducation nationale,
le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace
et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie,

à

Mesdames et messieurs les préfets de région,

Référence	ECOZ2520518C
Date de signature	3 novembre 2025
Emetteur	Le ministre du travail et des solidarités, Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté

	<p>alimentaire,</p> <p>Le ministre de l'éducation nationale,</p> <p>Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,</p> <p>Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie.</p>
Objet	Quatorzième édition de la semaine de l'industrie du 17 au 23 novembre 2025
Commande	Mobilisation de l'écosystème industriel et partenarial local pour, d'une part, identifier et inciter les entreprises industrielles à organiser des actions de découverte des métiers ; et, d'autre part, pour faciliter la participation des élèves des établissements visés, ainsi que des demandeurs d'emploi.
Action(s) à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - constituer un comité de pilotage en charge de mobiliser les acteurs concernés ; - organiser un événement médiatique de lancement de la semaine de l'industrie ; - réaliser un bilan de la mobilisation régionale.
Echéance	Du 17/11/2025 au 23/11/2025
Contact utile	contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr
Nombre de pages	5 pages

Avec 274 000 entreprises et 3,2 millions d'emplois directs, l'industrie française est un poids lourd de notre économie.

Le sommet Choose France du 19 mai dernier a été l'occasion de rappeler les nombreuses mesures en faveur de l'attractivité industrielle mises en œuvre par le Gouvernement : fiscalité attractive ; investissements dans l'innovation avec France 2030, dans l'industrie verte, et notamment l'électricité décarbonée, et dans les compétences ; délais d'implantation des sites industriels réduits, mesures de simplification ; etc.

La dynamique de réindustrialisation de la France, pilier essentiel pour assurer notre indépendance et notre souveraineté industrielle et énergétique, se poursuit : 130 000 emplois ont été créés dans les entreprises industrielles depuis 2017 et depuis 2022, on recense plus de 450 ouvertures nettes de sites industriels sur tout le territoire¹. L'élan auquel nous assistons aujourd'hui doit permettre à nos industries de recruter les talents et compétences dont elles ont besoin. L'industrie est un secteur qui recrute femmes et hommes, à tout niveau de qualification : près de 216 500 projets de recrutement sont prévus dans l'industrie en 2025 selon l'enquête

¹ Baromètre industriel de l'Etat, mars 2025

annuelle de France Travail sur les besoins en main d'œuvre des entreprises. Près de 55 % de ces recrutements sont jugés difficiles par les entreprises.

Pour lutter contre le déficit d'image dont souffre encore l'industrie et répondre à ces difficultés de recrutement, l'organisation d'événements et les immersions professionnelles pour faire découvrir un métier font partie des moyens d'action efficaces.

Depuis 2011, la semaine de l'industrie incarne ce grand rendez-vous de l'orientation vers les métiers industriels. Cette semaine contribue à établir des passerelles entre le monde professionnel et l'enseignement, et à changer le regard sur l'industrie et ses métiers, à un moment clé où les jeunes vont devoir préciser leur projet d'orientation. Elle rassemble chaque année l'ensemble des acteurs concernés (Capitales French Tech, fédérations professionnelles, entreprises industrielles, chambres consulaires, associations et fondations, enseignements supérieur et professionnel, prescripteurs et acteurs de l'orientation, communauté éducative, etc.) pour promouvoir son image et renforcer son attractivité. Un large partenariat est constitué pour donner aux différents publics l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois et de carrières. Si l'initiative vise à sensibiliser le grand public en général, les jeunes, leurs parents, la communauté éducative et les demandeurs d'emploi constituent des cibles prioritaires. Elle s'inscrit dans le cadre des actions du Gouvernement visant à encourager le développement du tourisme de savoir-faire et du tourisme industriel tout au long de l'année, afin de renforcer la connaissance des filières locales et l'attractivité de ces métiers auprès des Français.

Les ministères du travail et des solidarités ; de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique ; de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire ; de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, s'associent à cet événement national.

Grâce aux mobilisations collectives, la précédente édition de la semaine de l'industrie a battu tous les records : plus de 8 000 événements labellisés et 5,7 millions de participants déclarés dans l'ensemble des régions françaises. Cette quatorzième édition, qui aura lieu du 17 au 23 novembre 2025, doit permettre d'éclairer les choix d'orientation des jeunes, filles et garçons, en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrières et les femmes et les hommes qui font l'industrie. Ces actions auront pour but de donner envie d'industrie aux jeunes, de faire entendre que l'industrie française se réinstalle durablement et innove profondément dans tous les territoires, au service d'un avenir plus durable.

Plus que jamais, l'enjeu de cette édition est de changer le regard que les jeunes portent sur les métiers de l'industrie, de les informer sur les opportunités de carrière, de susciter des vocations.

Cet événement est l'occasion de renforcer la mixité des métiers, de lutter contre les stéréotypes et de promouvoir les opportunités de carrières auprès des jeunes filles, notamment les métiers de l'ingénierie et du numérique pour lesquels les filles ne représentent que 25 % des étudiants inscrits en formations supérieures et les femmes moins de 30 % des salariées de l'industrie.

Le plan « Filles et Maths », annoncé le 7 mai dernier par la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'inscrit pleinement dans l'objectif de renforcer la mixité des métiers de l'industrie, tant pour des métiers techniques que

pour des postes de direction. L'intervention de rôles modèles auprès de jeunes filles est un axe du plan « Filles et Maths » et représente un levier efficace pour changer les représentations et inciter les jeunes filles à s'orienter vers des formations et des carrières méconnues ou non envisagées.

Cette semaine nationale de découverte est l'opportunité de massifier les actions de promotion des métiers scientifiques et techniques de l'industrie auprès des jeunes filles et notamment l'intervention de rôles modèles.

Nous vous encourageons ainsi à accompagner les régions et les rectorats de vos territoires afin d'inciter les entreprises à participer à des actions de sensibilisation et de découverte des métiers auprès des jeunes en accordant du temps à leurs salariés et notamment aux femmes qui pourraient intervenir auprès des collégiennes et lycéennes.

Selon l'organisation de votre territoire, vous pourrez vous appuyer sur les chambres consulaires, les branches professionnelles et en particulier l'Opérateur de compétence interindustriel, les organisations professionnelles comme l'Union des industries et métiers de la métallurgie et le Mouvement des entreprises de France ainsi que le réseau associatif, notamment Elles Bougent ou Femmes Ingénieures, qui agissent également dans les territoires en faveur de la découverte des métiers de l'industrie auprès des jeunes filles.

Il apparaît essentiel, pour appuyer la mobilisation autour de la semaine de l'industrie, d'identifier et de démarcher méthodiquement un grand nombre d'entreprises potentielles, notamment celles n'ayant pas connaissance du dispositif. Les entreprises industrielles lauréates de France 2030, les entreprises ayant ouvert un nouveau site industriel ou une extension significative sur le territoire ces deux dernières années, ou encore les entreprises situées au sein des territoires d'industrie ou des « zones industrielles bas carbone » devront être particulièrement mobilisées. Par ailleurs, afin de promouvoir le fabriqué en France, nous vous invitons également à inciter les entreprises industrielles de vos territoires lauréates des précédentes éditions de la grande exposition du fabriqué en France à ouvrir leurs portes aux publics scolaires et au grand public dans le cadre de cet événement.

S'agissant de l'organisation au niveau régional, nous vous demandons donc de constituer un comité de pilotage en charge de veiller à la mobilisation des acteurs concernés et de définir un programme des manifestations devant se tenir dans vos régions du 17 au 23 novembre 2025. Vous veillerez à inviter des représentants du rectorat, à qui nous demandons de se mobiliser et d'associer au mieux les établissements scolaires, publics comme privés, et d'enseignement supérieur de leur compétence, ainsi que les centres de formation d'apprentis et les écoles de production de votre territoire. Nous vous demandons également d'associer les services régionaux de la formation et du développement et des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qui constituent l'autorité académique, notamment afin d'assurer la mobilisation des acteurs des industries agroalimentaires et de sensibiliser les lycées agricoles. Nous souhaitons également que cette nouvelle édition soit l'occasion d'associer les organismes locaux de l'emploi et de la formation, notamment France Travail, les missions locales et les opérateurs de compétences.

Des représentants des chambres consulaires, des fédérations professionnelles, des services de l'Etat compétents comme les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles, des partenaires sociaux, des campus des métiers et des qualifications et d'autres représentants

académiques gagneront à être également associés à ce comité de pilotage. Enfin, vous pouvez utilement associer à ce comité les réseaux de centres de formation par apprentissage ou de centres de formation formant aux métiers de l'industrie.

Les présidents de conseil régional ont été sollicités et vous pourrez ainsi les associer à vos comités de pilotage. Vous proposerez aussi aux principales collectivités territoriales qui le souhaitent de participer à la démarche.

Comme lors des éditions précédentes, vous organiserez un événement pour annoncer aux médias locaux le lancement de la semaine de l'industrie. Vous veillerez à en informer le groupe de travail national en amont.

Au niveau national, le groupe de travail chargé de piloter l'événement se réunit régulièrement pour organiser l'édition 2025 (pour toute information ou suggestion : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr).

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la semaine de l'industrie : www.semaine-industrie.gouv.fr. Les actualités sont relayées sur les réseaux sociaux de la direction générale des entreprises.

Votre mobilisation et votre implication contribuent chaque année de manière essentielle au succès de cet événement.

Le ministre du travail et des solidarités,

Jean-Pierre FARANDOU

Le ministre de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle, énergétique
et numérique,

Roland LESCURE

La ministre de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Annie GENEVARD

Le ministre de l'éducation nationale,

Edouard GEFFRAY

Le ministre de l'enseignement supérieur, de
la recherche et de l'espace,

Philippe BAPTISTE

Le ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle, énergétique et
numérique, chargé de l'industrie,

Sébastien MARTIN